

guère qu'un ou deux de ces navires en service en ce moment. Le ministre dira-t-il quelque chose à ce sujet.

L'hon. M. Chevrier: On ne prend aucune disposition en vue de remplacer les bâtiments perdus, vu le manque de trafic. Toutefois on a mis en service il y a quelques années deux nouveaux cargos à propulsion par diesels, le *Canadian Constructor* et le *Canadian Cruiser*, tous deux affectés au service des Antilles. Il existe un certain nombre de paquebots. On compte environ, pour ces services, une dizaine de navires. Mais il n'est prévu aucun nouveau navire et jusqu'à ce qu'on puisse prévoir un commerce plus grand depuis les Antilles jusqu'au Canada, je crains que les *Canadian National (West Indies) Steamships* ne soient guère en mesure de construire, d'acheter ou d'affecter de nouveaux bâtiments à ces services.

M. Black (Cumberland): Le ministre est d'avis que les vapeurs en service actuellement peuvent accommoder tout le trafic auquel on peut s'attendre entre le Canada et les Antilles.

L'hon. M. Chevrier: Parfaitement.

M. Fulton: J'invoque le Règlement afin de faire observer bien respectueusement que le comité ne devrait pas adopter les crédits n^{os} 493 et 495 en ce moment, parce que mercredi le 11 avril le ministre a présenté une motion tendant à les déférer au comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande. Je viens de consulter l'ordre de renvoi qui se trouve à la page 1957 du hansard, et j'y relève ce qui suit:

Et que la résolution adoptée par la Chambre le 12 mars 1951, déférant certains crédits au comité des subsides, soit abrogée dans la mesure où ladite résolution vise les crédits n^{os} 493, 495 et 501.

J'imagine qu'il conviendrait d'étudier ces crédits mais non pas de les adopter tant que le comité parlementaire n'aura pas terminé son travail.

L'hon. M. Chevrier: Je crois que l'objection soulevée par l'honorable député est motivée. La coutume demande de retirer ces postes pour les déférer au comité des chemins de fer et de la marine marchande. C'est ce que j'ai signalé au député de Queens il y a un instant. J'ai dit que je n'avais pas les renseignements, mais que je les obtiendrais à son intention lorsque le comité siégerait. L'objection est motivée.

M. Fulton: A mon sens, nous devrions les étudier, mais non pas les adopter.

M. le président: Les crédits n^{os} 493, 495 et 501 sont réservés.

[M. Black (Cumberland).]

(Le crédit est réservé.)

496. Détroit de Canso—Amélioration des installations de transport—Capital. (A voter de nouveau), \$1,000,000.

M. Black (Cumberland) Voici un poste intéressant. L'an dernier, le Parlement a voté une somme de deux millions de dollars; cette année, il affecte un million au transport, aux améliorations et aux aménagements dans le détroit de Canso. Le ministre peut-il dire ce qu'on a fait des fonds votés l'an dernier et ce qu'il se propose de faire du million de dollars qu'il demande?

L'hon. M. Chevrier: Rien n'a été dépensé des deux millions de dollars dont parle l'honorable député. Le montant avait été inséré dans les crédits de l'an dernier en vue de la construction du pont bas. Les crédits de cette année renferment un montant d'un million qu'on affectera à la construction de ce pont, si la commission d'ingénieurs qui a été convoquée de nouveau recommande l'aménagement du pont d'après le plan soumis par le spécialiste en génie civil, M. Pratley.

M. Black Cumberland: Le ministre peut-il nous dire quand nous obtiendrons vraisemblablement le rapport des ingénieurs qui ont été réunis de nouveau?

L'hon. M. Chevrier: J'espère que ce sera avant la fin des travaux de la présente session.

M. Drew: Est-ce à dire que la somme de 3 millions est maintenant disponible à cette fin?

L'hon. M. Chevrier: Non. N'ayant pas été utilisé, le crédit de 2 millions est tombé en annulation. Nous avons ici le report d'une partie des 2 millions, soit un million. Aucune partie de la somme de 3 millions n'a été dépensée jusqu'ici.

(Le crédit est adopté.)

Chemins de fer de l'État—

497. Agrandissement des installations de quai et de terminus à North-Sydney (N.-É.)—Capital, \$1,660,000.

M. Black (Cumberland): Le ministre me dira-t-il quels travaux on effectue à North-Sydney? Les a-t-on mis à l'entreprise? Quels sont les entrepreneurs? Quelles dépenses globales entraîneront les travaux autorisés?

L'hon. M. Chevrier: Il s'agit des installations de quai et de terminus à North-Sydney qu'on est à aménager pour le nouveau traversier qui est mentionné aussi dans un autre crédit. Le coût estimatif de l'agrandissement des installations de quai et de terminus à North-Sydney se chiffre par \$2,630,000. Ces prévisions comprennent l'aménagement ou l'acquisition d'édifices, d'ouvrages, de terrains et de nouvel outillage au montant de \$1,660,000 pendant la présente